

# Barèmes d'honoraires

Honoraires au 01/03/2022, TVA en vigueur 20%

PRESTATIONS	HONORAIRES MODALITÉS (%, forfait, tranches)	HONORAIRES À LA CHARGE
Vente	Sur prix net vendeur	Du vendeur ou de l'acquéreur suivant les conditions du mandats de vente
<b>Transactions Immobilières (Habitations, Terrains) T.V.A. incluse</b>		
Jusqu'à 35 000 €	3 000 €	Acquéreur
De 35 001 € à 50 000 €	8 %	Acquéreur
De 50 001 € à 80 000 €	7 %	Acquéreur
De 80 001 € à 100 000 €	6,5 %	Acquéreur
De 100 001 € à 120 000 €	6 %	Acquéreur
De 120 001 € à 140 000 €	5,5 %	Acquéreur
De 140 001 € à 180 000 €	5 %	Acquéreur
De 180 001 € à 220 000 €	4,5 %	Acquéreur
Supérieur à 220 001 €	4 %	Acquéreur
<b>Transactions Immobilières (Bâtiments professionnels, Artisanaux, Industriels, Fonds de Commerce) T.V.A. en sus</b>		
Jusqu'à 50 000 €	10 %	Acquéreur
De 50 001 à 150 000 €	8 %	Acquéreur
De 150 001 à 300 000 €	7 %	Acquéreur
De 300 001 à 400 000 €	6 %	Acquéreur
De 400 001 à 600 000 €	5 %	Acquéreur
Supérieur à 600 000 €	4 %	Acquéreur
Location	Assiette de calcul	
<b>Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), Locaux meublés et de droit commun T.V.A. incluse</b>		
Honoraires pour visites, constitution du dossier et de rédaction de bail :	4,50 % du loyer annuel hors charges (plafonné à 8 €/m <sup>2</sup> et 10 €/m <sup>2</sup> en zone tendue)	100 % bailleur
		100 % locataire
Honoraires réalisation de l'état des lieux d'entrée :	2 % du loyer annuel hors charges (plafonné à 3 €/m <sup>2</sup> )	100 % bailleur
		100 % locataire
<b>Locaux commerciaux et professionnels T.V.A. en sus</b>		
Honoraires rédaction de bail et état des lieux d'entrée :	12 % du loyer annuel HT	100 % locataire
<b>Gestion Locative</b>	<b>Barème T.V.A. incluse</b>	
Logement individuel	6 % / mois des sommes encaissées	100 % bailleur
Logement en copropriété	7,20 % / mois des sommes encaissées	100 % bailleur
Locaux professionnels et commerciaux	6 % / mois des sommes encaissées	100 % bailleur
<b>Divers</b>	<b>Barème T.V.A. incluse</b>	
Avenant au bail	120 €	100 % locataire
Avis de valeur logement habitation	60 €	
Avis de valeur local professionnel	240 €	